

## **Réponses de Cécile Utille-Grand au questionnaire 3A envoyé aux candidats aux élections municipales de Bourg Saint Maurice les Arcs de mars 2026**

### **1.1.1 Quelles actions comptez-vous mener pour rehausser l'attractivité et l'image des Arcs, été comme hiver ?**

*Nous envisageons de réaliser une signalétique dès l'entrée de BSM, notamment sur les attractions substantielles des ARCS (ex GOLF).*

### **1.2.1 Développez-vous l'information des propriétaires aux Arcs ?**

*Au travers d'ABT, il existe déjà la maison des propriétaires, que nous souhaitons conforter et développer.*

### **1.2.2 Instaurerez-vous une réelle concertation avec les propriétaires ?**

*Oui, nous souhaitons rétablir et maintenir un vrai lien avec les propriétaires ayant d'ailleurs parmi notre équipe, quelques propriétaires.*

### **1.2.3 Quelles dispositions comptez-vous prendre pour le logement des saisonniers ?**

*Nous étudions un nouveau projet de résidence saisonnière sur le secteur des Arcs 1600.*

### **1.2.4 Qu'attendez-vous de 3A ?**

*Instaurer une réelle coopération constructive entre la municipalité et le président des 3A.*

### **2.1 Améliorerez-vous les espaces publics des Arcs, un des éléments essentiels de l'image de la station ?**

*Oui, nous souhaitons rénover les espaces publics (éclairage public, cheminement piéton, parking, signalétique) avec un compromis à trouver avec les copropriétés, sachant que la collectivité prendra sa part concernant les coûts et le suivi des travaux...*

### **2.2 Quelles mesures prendrez-vous pour améliorer l'accueil des personnes handicapées aux Arcs ?**

*la CCHT a créé une commission accessibilité concernant l'accueil des handicapés, chaque travaux nécessaire sera étudié avec cette commission (cheminement piéton, accès etc...)*

### **2.3 Mettrez-vous en place un meilleur contrôle des groupes et de leurs éventuelles nuisances ?**

*Oui, nous sommes favorables à la présence de groupes aux Arcs.*

*Ce sont des clients comme les autres et ils participent au renouvellement de notre clientèle pour demain.*

*Un jeune étudiant Londonien aujourd'hui peut devenir propriétaire aux Arcs demain. En revanche, nous souhaitons travailler uniquement avec des opérateurs solides, sérieux et responsables, qui mettent en place de véritables moyens d'accompagnement et de sécurité. De notre côté, nous renforcerons également la sécurité sur site en hiver, avec une présence accrue des forces de l'ordre lors des semaines les plus sensibles.*

## **2.4 Quelles solutions pour mieux assurer l'entretien des espaces privés à usage public ?**

*cf 2.1*

*Bien entendu le déneigement, sablage pour l'hiver et embellissement floral des espaces pour l'été (liste non exhaustive)*

## **3.1 Souhaitez-vous faire instaurer une politique de tarification des forfaits de ski plus favorable aux jeunes ?**

*Vous avez raison : il faut renouveler notre clientèle tout en faisant plaisir au plus grand nombre. Nous proposerons par exemple, dans le cadre des échanges annuels avec le délégataire, des forfaits à -50 % pour les moins de 18 ans le samedi.*

*À titre de comparaison, à Saalbach (Autriche), le forfait du samedi pour les moins de 18 ans est proposé à 15 € au lieu de 79 €, pour un domaine de 120 remontées et 408 km de pistes. Ce type d'initiative est inspirant.*

## **3.2 Veillerez-vous à limiter la hausse des tarifs des remontées mécaniques à peu près au niveau de l'inflation ?**

*Oui, l'augmentation des prix doit se faire strictement dans le cadre de la formule prévue par la DSP, sans la dépasser.*

*Ce principe n'est pas toujours respecté ailleurs, comme par exemple à La Plagne, et nous y serons particulièrement attentifs.*

## **3.3 Comment ferez-vous renforcer la sécurité sur les pistes ?**

*C'est un sujet central. Notre domaine est immense : Les Arcs, Villaroger, Peisey-Vallandry. Il faut continuer à bien damer l'ensemble du domaine afin de permettre aux clients de se répartir et d'éviter les concentrations dangereuses.*

*Nous souhaitons également créer de véritables espaces débutants ou "tranquilles", là où la place le permet, notamment sur le secteur du Golf à Arc 1800.*

*Il est indispensable de renforcer la signalétique : banderoles, chicanes, balisage clair sur les zones dangereuses. C'est un travail important pour le domaine skiable, mais absolument nécessaire pour la sécurité de tous.*

## **3.4 Quelle est votre vision de l'évolution du domaine skiable des Arcs ?**

*Notre domaine skiable est l'un des plus beaux et des plus grands d'Europe.*

*Réponses au questionnaire 3A Cécile Utille-Grand*

*Il faut continuer à renforcer la neige de culture, afin d'assurer une continuité skiable de qualité jusqu'en bas des pistes. Certains secteurs, comme Grand Mélèzes, présentent encore des discontinuités qu'il faut corriger. Il faut améliorer également l'aménagement du départ des pistes à 1600.*

*Il est essentiel de faire davantage de pédagogie : réapprendre aux skieurs à bien tourner, à maîtriser leur vitesse. Les écoles de ski ont un rôle clé à jouer dans cette amélioration des pratiques.*

*Il ne faut pas se tromper de combat : renforcer la présence des pisteurs et leur rôle de conseil sur les pistes est indispensable.*

*Avec 70 % du domaine situé au-dessus de 2 000 mètres d'altitude, Les Arcs résisteront mieux que beaucoup d'autres stations.*

*Ce joyau doit être préservé : il fait vivre toute une économie locale, des commerçants aux hébergeurs, des écoles de ski aux propriétaires, sans oublier les nombreux sous-traitants jusqu'à Chambéry et Lyon*

### **3.5 Favoriserez-vous la diversification des pratiques sportives sur le domaine de montagne ?**

*Oui car il est essentiel de faire vivre les stations l'été et par conséquent conforter la diversification des pratiques, tout en l'encadrant sur les espaces dédiés.*

### **3.6 Comment envisagez-vous l'arrivée à expiration de la DSP d'ADS ?**

*La municipalité actuelle a d'ores et déjà lancé 2 études qui nous permettront d'avoir une approche précise du dossier. Pour autant notre vision de l'avenir est claire : elle se fera avec un délégué et non reprise par la commune.*

#### **4.1.1 Quels projets pour rendre le slogan « Station 4 saisons » crédible ?**

*Nous ne sommes pas favorables au slogan 4 saisons, nous préférons parler de 2 saisons élargies qui permettront de maintenir notre activité économique.*

#### **4.1.2 Comment remplir les périodes creuses ?**

*Projet d'événements sportifs.*

#### **4.2.1 Allez-vous renforcer les moyens financiers actuellement notoirement insuffisants du ski-club BSM-Les Arcs ?**

*Nous étudions la possibilité de créer un club des sports, englobant tous les sports de glisse, en renforçant bien évidemment les moyens financiers (subventions et sponsors)*

#### **4.2.2 Soutiendrez-vous davantage le golf des Arcs ?**

*oui nous sommes très sensibles au golf des Arcs qui à notre sens n'est pas suffisamment mis en valeur, en élargissant la périodicité d'ouverture du terrain et la promotion de cette pratique.*

### **4.2.3 Souhaitez-vous relancer des événements sportifs ski (KL, Challenge des moniteurs...) ?**

*D'une manière générale nous serons heureux d'accueillir de nouveaux événements et ouverts à toutes nouvelles opportunités.*

### **4.3.1 Comment accentuez-vous l'offre culturelle, facteur différenciant essentiel pour l'attrait touristique de la saison d'été ?**

*Nous savons qu'ADS s'est progressivement retirée de nombreux festivals et événements culturels. Il s'agit certes de capitaux privés, mais nous pensons qu'ADS pourrait réinvestir davantage auprès des acteurs dynamiques du territoire.*

### **4.3.2 Maintiendrez-vous le soutien municipal au Festival de Cinéma des Arcs ?**

*oui nous maintenons le soutien mais nous aspirons à le rendre plus populaire.*

### **4.3.3 Apporterez-vous au Festival de Musique le soutien supplémentaire indispensable à sa pérennité ?**

*Oui nous continuerons à soutenir et conforter ce festival dont le rayonnement n'est plus à prouver. Nous nous engagerons à être actifs auprès des acteurs du festival.*

### **4.4.1 Quelles dispositions la future municipalité prendra-t-elle pour remédier à l'absence de garderie pour les jeunes enfants ?**

*Nous avons conscience du manque de mode de garde pour les jeunes enfants qui mérite d'être étudié en profondeur...*

### **4.4.2 Quelles dispositions la future municipalité prendra-t-elle pour remédier à l'absence de salles de cinéma sur les trois sites d'Arc 1600, 1800, 2000 ?**

*Cette activité étant devenue un gouffre financier dû aux nouveaux comportements (Streaming, Netflix etc...) il nous est difficile d'accéder à cette requête, étant garants des équilibres financiers de la commune.*

### **4.4.3 Quelles dispositions la future municipalité prendra-t-elle pour remédier à l'absence de patinoire aux Arcs ?**

*Même constat que le cinéma, mais nous ne refuserons pas d'étudier toute proposition d'un investisseur privé.*

### **4.4.4 Quelles dispositions la future municipalité prendra-t-elle pour remédier à la grande difficulté à offrir un minimum d'animations sur le site d'Arc 2000 ?**

*Ce sujet est important et il revient à ABT depuis peu de reprendre en charge l'animation. Notre équipe a visité récemment la station et précisément la salle des festivités qui mérite en effet d'être remise aux*

*normes et une rénovation.*

#### **4.5.1 Inciterez-vous ADS à plus s'impliquer dans la vie culturelle de la station ?**

*nous faisons le même constat et pensons qu'ADS doit s'impliquer dans la vie culturelle de la station.*

#### **5.1 Quelle politique vis-à-vis des nouvelles constructions aux Arcs ?**

*Aujourd'hui, la construction est devenue très difficile, voire quasi impossible, en raison des nouvelles contraintes légales (loi ZAN et du PLU récemment modifié (ex : des zones de parkings en enrobé aux Arcs ont été classées en zone N : il sera difficile de construire dessus).*

*Il faudrait néanmoins identifier quelques poches constructibles, afin de recréer un minimum d'hôtellerie et de financer de nouveaux parkings, notamment à Arc 1800 et Arc 1600.*

*Il ne s'agit pas de s'étendre ni de consommer de nouveaux espaces naturels, mais de construire sur des zones déjà artificialisées, comme certains parkings ou bâtiments délaissés.*

*Il est également urgent de répondre aux besoins des travailleurs : logements de qualité, parkings, commodités.*

*L'idée est que quelques projets bien ciblés puissent financer des équipements utiles à tous.*

*Enfin, il faut aider à la rénovation.*

#### **5.2 Quelles incitations à la rénovation de l'immobilier aux Arcs ?**

*Les normes européennes inciteront à la rénovation et nous serons présents et à l'écoute des copropriétés concernées.*

#### **6.1 Lancerez-vous une initiative « Les Arcs 2050 » ?**

*Nous pensons bien sûr à 2050 (où il faudra qu'on améliore la décarbonation des transports , tri des déchets, plantations d'arbres, préservation de coin très naturels, énergies renouvelables, etc.) mais avant cela, il y a beaucoup à faire dès maintenant : amélioration des abords des stations été comme hiver, cheminements piétons, liaisons vers le ski, parkings, animations.*

*Nous devons être capables, en quelques mois ou quelques années, d'améliorer l'esthétique et l'ambiance des stations.*

*Il ne faut pas donner l'image de stations figées ou abandonnées depuis 20 ans (mobilier, signalétique, enneigement urbain, etc.).*

*Il faut aussi assurer le quotidien : le déneigement, par exemple, a parfois été insuffisant cet hiver encore.*

*Il faut soigner aussi les voiries (bouchage des trous, réfection des barrières cassées, moloks à réparer, etc.) Avant de penser à demain, soyons irréprochables aujourd'hui.*

#### **6.2 Quelle politique de sauvegarde de l'environnement ?**

*Nous ferons tout ce qui est possible pour améliorer nos pratiques environnementales.*

*De nombreuses actions ont déjà été menées par le domaine skiable et la commune, reconnues par le label Flocon Vert, que nous souhaitons conserver.*

*Les transports en commun existent depuis longtemps : le funiculaire en est un bon exemple. Il faut le soutenir.*

### **7.1 Adopterez-vous le principe d'égalité attention aux Arcs et au Bourg pour les investissements communaux et pour l'entretien des espaces publics ?**

*Nous prêterons attention à l'augmentation des taxes introduite dans la précédente mandature et nous souhaitons que la répartition soit plus équitable.*

### **7.2 Comment comptez-vous utiliser la majoration de la taxe d'habitation ?**

*Il est normal que chacun contribue au budget, mais nous estimons que l'augmentation de 40 % de la THRS a été importante.*

*Nous souhaitons travailler sur cette hausse que nous trouvons élevée, et surtout fléchir clairement cette recette.*

### **7.3 Accorderez-vous aux propriétaires de résidences secondaires, résidents non permanents, des réductions pour l'entrée dans les piscines, parkings et autres équipements communaux payants parallèles à celles accordées aux résidents permanents ?**

*Votre question est pertinente.*

*Sur les forfaits de ski, les résidents ne peuvent plus bénéficier de remises supérieures à celles des vacanciers. En revanche, des incohérences subsistent dans d'autres services.*

*Nous travaillerons à une équité dans les services publics, entre résidents permanents et résidents secondaires, chacun étant propriétaire au même titre.*

### **7.4 Agirez-vous pour corriger les anomalies des règles actuelles de tarification de l'eau potable ?**

*Nous connaissons les différences de tarification de l'eau, qui pénalisent aujourd'hui les résidences en station.*

*Il faut retravailler ce sujet afin de garantir à la fois un bon niveau de financement du réseau d'eau et d'assainissement, tout en apportant plus d'équité.*

*Bien entendu, ce service ne peut pas être gratuit, mais il doit être plus juste.*